

2 heures

FORMATION DEMARCHAGE

Parcours conforme aux exigences de la Loi ALUR

Formation e-learning

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

En suivant cette formation, l'apprenant a pour objectif de connaître les règles relatives au démarchage

COMPETENCES VISEES

Maîtriser la réglementation afin d'écartier les risques de mise en responsabilité

PUBLICS CONCERNÉS

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires immobiliers désireux de renouveler leur carte Transaction Immobilière ou d'opérer comme démarcheur d'un CIF ou d'un agent immobilier.

PRE REQUIS

La formation est ouverte à toute personne justifiant des conditions de résidence, d'âge et d'honorabilité définies par le Code Monétaire et Financier

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage.

La formation est de 2h00

INTERVENANTE



Patricia ROUVIER

Sumatra Formation Conseil
Master 2 Gestion de patrimoine
CETFI Aix en Provence - DESU
Gestion de patrimoine CETFI Aix -
DESS Marketing appliqué IAE Aix en
Provence - Maîtrise en Economie
d'entreprise Aix Marseille
Certification CGPC norme ISO
22 222

BUDGET

50€TTC.

PROGRAMME

- **1 – LE DEMARCHAGE BANCAIRE ET FINANCIER**
 - Le démarchage et ses règles
 - La vente à distance
 - Démarcher pour un CIF : est ce possible ?
- **2 – LE DEMARCHAGE ET L'IMMOBILIER**
 - Les règles sont elles applicables ?
 - Le cas de la vente en VEFA

SAS Sumatra Formation Conseil – 249 Avenue des Mattes – ZI Athélia 1 – 13705 La Ciotat
Cedex – SIREN 530497353

Enregistré comme prestataire de la formation sous le numéro 93 13 13828 13